

ABSENCE NON PRÉVISIBLE

(maladie, ...)

Les parents annoncent l'absence possible par e-mail à l'adresse :

absence-by@lausanne.ch

Indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève en objet

Préciser le motif et la durée prévue de l'absence.

L'absence de l'enfant doit être signalée chaque jour, sauf si la durée de l'absence est clairement annoncée dès le début de celle-ci.



L'annonce effectuée de cette manière fera office de justification d'absence.

ABSENCE PRÉVISIBLE

(rendez-vous médical, ...)

À l'avance, les parents annoncent l'absence au/à la titulaire de la maîtrise de classe. Cette annonce se fait par écrit au moyen du formulaire disponible en fin d'agenda.

DEMANDE DE CONGÉ

Lors d'une demande de congé, les parents font la demande par écrit au directeur, au minimum deux semaines à l'avance, par courrier ou au moyen du formulaire disponible en fin d'agenda.

En cas d'autorité parentale conjointe, la demande doit être signée par les deux parents.

En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances.